

NCIALE

1900.

\$ 5,000,000.00
\$ 4,500,000.00
\$ 45,219,000.00

misés à son département
ces messieurs examinent
les dépôts.
s actionnaires lors de sa
lecteurs.

on
LAPORTEL
UMessieurs
LAU

Québec.

tario, du Nouveau-Brunswick
ard.

de votre avis. L'imitation
ajours heureuse, mais dans
y a pas à dire, elle est par-
Cléguer.

nfants

nent



our eux!

é l'asse
pades, la
la seule
lonner en
Cette
es fonda-
els minér-
randissent
nourriture
Donnez
Mélasse
a marque
e soit sur
ou encore

mélasse

SSE
Fancy
ADES

UE "BEMA"

en quantité chez
ns épiciers. 306F

ADMINISTRATION ET PUBLICATION
Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de
Québec..... 1.00
Cité de Québec et pays
étrangers..... 1.50
Pour les Sociétaires de
la Coopérative Fédé-
rée de Québec..... 75c.

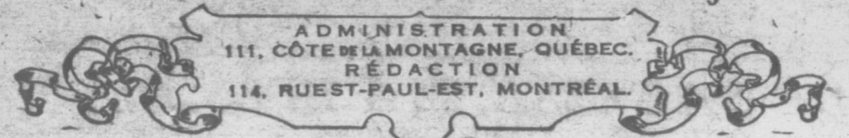
Tarif des annonces 12c. la ligne
Annonces classifiées 25 mots, 50
sous par insertion, plus un sou
par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum, 50 sous.

Four abonnement et annon-
ces écrire au "Bulletin de la
Ferme", Limitée, 111, Côte de
la Montagne, (Édifice Morin),
Québec, Case postale 129—
TÉL. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Volume XIV

LE 6 MAI 1926

Numéro 18

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

LA PORTE SE FERME

D'après un bill présenté récemment à Washington, le lait et la crème exportés du Canada aux États-Unis seront bientôt assujettis aux conditions hygiéniques en vigueur dans les États où ces produits seront exportés.

La porte était fermée à notre beurre par un tarif de 12 cents la livre, on songe maintenant à mettre certaines restrictions à l'entrée du lait et de la crème, en attendant qu'une barrière tarifaire empêche définitivement l'écoulement de ces produits à travers la ligne quarantenaire.

Nos producteurs de lait, qui expédiaient tout leur lait et leur crème de l'autre côté de la frontière, se trouveraient alors dans une situation assez embarrassante.

L'honorable ministre de l'agriculture et la Coopérative Fédérée veulent asseoir notre industrie laitière sur des bases solides en assurant des marchés illimités et permanents à nos produits laitiers.

Combien de fois M. Caron n'a-t-il pas mis les cultivateurs en garde contre les inconvénients qui pourraient résulter de l'exportation du lait et de la crème aux États-Unis?

Ceux qui ont suivi les sages conseils du ministre de l'agriculture ne seront pas pris au dépourvu.

Il ne reste plus aux cultivateurs qu'à se tourner du côté des fabriques de beurre ou de fromage. S'ils subissent quelque préjudice résultant de ce changement soudain, ils pourront s'en prendre à ceux qui leur ont appris à ne compter que sur le consommateur américain.

R. M.

La basse-cour Fédérée

Elle occupe une place d'honneur parmi les fermes avicoles de la province de Québec

APPRECIATIONS

La Coopérative Fédérée s'intéresse à tous les domaines de l'agriculture; l'aviculture, comme les autres branches, reçoit toute l'attention possible, et le régisseur de la basse-cour de la Coopérative Fédérée, à Princeville, comté d'Arthabaska, peut se vanter que le succès couronne généreusement ses efforts.

En effet, la basse-cour de Princeville occupe une place d'honneur parmi les fermes avicoles de la province de Québec et ses pondeuses, ses œufs et ses poussins sont très recherchés.

La Coopérative reçoit, chaque année, des appréciations très encourageantes de la part des aviculteurs qui ont eu l'avantage de se procurer des produits de la basse-cour Fédérée.

Voici quelques lettres non équivoques à ce sujet, prises au hasard parmi celles que le courrier apporte chaque jour.

Lac Hamqui, 16 avril 1926.

A la Coopérative Fédérée de Québec,

Basse-Cour de Princeville.

Monsieur le Régisseur,

J'ai reçu lundi, le 12, les 25 Plymouth Rock Barrés qui, près du poêle, sont encore tous vivants. J'ai reçu le tout en parfait ordre et suis satisfait.

(Signé) Geo. Gagnon, ptre-curé.

M. Noé Héault,
Coopérative Fédérée de Québec,
Princeville.

Cher monsieur,

J'ai reçu les 20 poussins en bonne condition. Je vous remercie beaucoup de cette expédition.

(Signé) Ellen-M. Guthrie.

Laprairie, 7 avril 1926.

Coopérative Fédérée de Québec,
Princeville.

Messieurs,

Je désirerais cette année placer une commande de 200 poussins Rhode Island Rouges, 100 poussins pour le 20, à peu près, et une autre commande de 100 à la fin du mois. Voudriez-vous être assez bons de me dire quels sont vos prix et à quelle date vous pourriez remplir cette commande. Si vos prix m'intéressent, je me ferai un plaisir de placer ma commande chez vous, car j'ai eu entière satisfaction sur la commande du 27 mai 1925 et j'ai eu un bon succès de mes 75 Rhode Island Rouges.

(Signé) Jean Richard.

Barraute, 26 mars 1926.

Coopérative Fédérée de Québec,
Princeville.

Messieurs,

J'ai le plaisir de vous dire que mes trois poulettes ont produit une moyenne de 22 œufs chacune pour le mois de décembre. J'ai décidé d'acheter les poussins si l'expédition peut être faite d'une manière satisfaisante. J'achèterai 50 poussins Rhode Island Rouges No 1 et 25 poussins Livournes blanches No 1.

(Signé) Albert A. Rivest,

Barraute, Abitibi.

Comme on le voit la Coopérative rend d'éminents services à l'aviculture. Les aviculteurs qui ont eu l'heureuse idée d'expérimenter la valeur des produits de la basse-cour de Princeville ne cachent pas la vive satisfaction qu'ils ont obtenue.

Progrès de la Coopérative dans la région du Lac St-Jean et de Chicoutimi

Nouveau surintendant

La coopération reçoit chaque jour de nouvelles adhésions des cultivateurs de tous les coins de la province de Québec. Dans certains districts, l'intérêt que les cultivateurs apportent au mouvement coopératif a pris des proportions telles, depuis quelques mois, que la Coopérative Fédérée de Québec a dû renforcer son organisation, afin de continuer de satisfaire parfaitement à tous les besoins de la classe agricole.

Parmi les changements que la Coopérative Fédérée a faits récemment, il convient de mentionner spécialement la nomination d'un surintendant des districts de Chicoutimi et du Lac St-Jean.

M. Alphonse Blouin, de Saint-Prime, Lac Saint-Jean, qui avait donné des preuves de compétence, d'honnêteté et même de dévouement, comme gérant de la succursale de Hébertville Station, était tout désigné pour remplir la charge de surintendant, et tous ceux qui l'ont déjà vu à l'œuvre s'accordent à dire que les administrateurs de la Coopérative ne pouvaient faire un choix plus judicieux.

Les principaux officiers de la Coopérative Fédérée dans cette région comprennent donc actuellement, M. Alphonse Blouin, nouveau surintendant des districts du Lac Saint-Jean et de Chicoutimi; M. Thomas Côté, gérant de la succursale de Hébertville-Station; M. Horace Simard, gérant de celle de Saint-Félicien, et M. H. Tremblay, propagandiste de la région de Chicoutimi.

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux
intérêts de la ferme et du foyer
rural.

Elle est rédigée par un com-
ité de techniciens et de prati-
ciens agricoles assistés de colla-
borateurs occasionnels et de
correspondants de diverses ins-
titutions agricoles. Toute col-
laboration est sujette au con-
trôle du directeur.

La correspondance concernant
la rédaction doit s'adresser au
Directeur du "Bulletin de la
Ferme", Case postale 326,
Montréal.

6

6

6